

**NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE
DU COMPTE ADMINISTRATIF
BUDGET VILLE - EXERCICE 2021**

INTRODUCTION

Le compte administratif du budget principal de la Ville, conforme au compte de gestion présenté par Monsieur le Comptable Public de la Ville de Déville lès Rouen, se résume comme suit :

	<i>Fonctionnement</i>	<i>Investissement</i>	<i>Résultat (fonct + inv)</i>
Recettes (A)	18 081 970,61 €	11 457 315,13 €	29 539 285,74 €
Dépenses (B)	15 842 311,43 €	11 415 584,65 €	27 257 896,08 €
Résultat de l'exercice (A-B)= C	2 239 659,18 €	41 730,48 €	2 281 389,66 €
Résultat exercice précédent (D)	2 059 923,17 €	5 735 744,57 €	7 795 667,74 €
Solde d'exécution 2021 (C+D)=E	4 299 582,35 €	5 777 475,05 €	10 077 057,40 €
Restes à Réaliser (Excédent (+) ou besoin de financement (-) = F	-----	-7 293 839,05 €	-7 293 839,05 €
Résultat à la clôture 2021 (E + F)	4 299 582,35 €	-1 516 364,00 €	2 783 218,35 €

I / SECTION DE FONCTIONNEMENT

On peut appréhender cette section sous deux aspects :

- Une répartition par chapitre
- Une répartition par fonction

A. REPARTITION PAR CHAPITRE

La section de fonctionnement peut être résumée comme suit :

a. Les recettes de fonctionnement

Les recettes de l'exercice s'élèvent à **18 081 970,61 €** pour un montant prévu au budget de **17 538 947,02 €**, soit un pourcentage de réalisation de **103,10 %**.

Ce pourcentage de réalisation s'explique par la prise en compte, lors du vote du Budget primitif, de marges prudentielles sur les recettes attendues pour limiter les risques d'insuffisance de financement en cas de recettes partiellement ou non perçues.

Présentation par chapitres budgétaires :

CHAPITRES		Prévisions	Réalisations	Différence
013	Atténuation de charges	49 074,00 €	116 185,26 €	67 111,26 €
70	Produits des services et du domaine	663 936,00 €	680 457,35 €	16 521,35 €
73	Impôts et taxes	8 438 111,00 €	8 865 801,12 €	427 690,12 €
74	Dotations, subventions et participations	2 553 219,00 €	2 602 624,70 €	49 405,70 €
75	Autres produits de gestion courante	194 750,00 €	178 654,47 €	-16 095,53 €
76	Produits financiers	25 752,00 €	25 752,00 €	0,00 €
77	Produits exceptionnels	3 178 871,60 €	3 177 268,04 €	-1 603,56 €
042	<i>Opérations d'ordre</i>	<i>2 435 233,42 €</i>	<i>2 435 227,67 €</i>	<i>-5,75 €</i>
	Total recettes de l'exercice	17 538 947,02 €	18 081 970,61 €	543 023,59 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	2 059 923,17 €	2 059 923,17 €	0,00 €
	Total recettes	19 598 870,19 €	20 141 893,78 €	543 023,59 €

Les recettes peuvent être détaillées de la façon suivante :

Les atténuations de charges :

Dans ce chapitre, on retrouve les remboursements sur rémunération par les organismes sociaux.

Les produits des services :

Il s'agit des redevances payées par les usagers en contrepartie d'un service rendu : restauration collective, garderies périscolaires, accueils de loisirs, maison de la petite enfance, inscriptions à l'école de musique et à la médiathèque, produit des concessions du cimetière, redevances d'occupation du domaine public communal...

Les impôts et taxes :

Il s'agit principalement du produit des contributions directes, dont les taux ont été à nouveau maintenus en 2021 (5.400.000,00 € prévus au BP 2021 contre 5.429.023,00 € réalisés) et des recettes versées par la Métropole.

On trouve également dans ce chapitre la taxe additionnelle aux droits de mutations, la taxe sur l'électricité, et la taxe locale sur la publicité extérieure.

Les dotations et participations :

Ce chapitre comptabilise les dotations de l'Etat dont la Dotation Globale de Fonctionnement à nouveau en baisse en 2021 (1 072 029,00 € contre 1 112 805,00 € en 2020), la Dotation de Solidarité Urbaine (439 716,00 € contre 415 533,00 € en 2020), les subventions de fonctionnement de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Maritime (pour les prestations de services et le Contrat Enfance Jeunesse), les subventions du Département pour le fonctionnement de l'école de musique, ainsi que les participations des communes environnantes dont les enfants sont scolarisés à Déville lès Rouen.

On y trouve également les compensations versées par l'Etat au titre des exonérations de taxes foncières.

Les autres produits de gestion courante :

Ce chapitre est composé des revenus des immeubles appartenant à la Ville (logements et locations de salles municipales). La non-location des salles municipales due à la crise sanitaire de l'année 2021 génère une perte de recettes sur ce chapitre.

Les produits exceptionnels :

Sont comptabilisés les produits des cessions et divers remboursements des assurances.

b. Les dépenses de fonctionnement

Le montant des dépenses réalisées s'élève à **15 842 311,43 €** pour une prévision budgétaire hors virement à la section d'investissement de **17 260 197,02 €** soit un taux de réalisation de **91,79 %**.

Ainsi, 8,21 % des crédits de fonctionnement alloués au Budget Primitif 2021 n'ont pas été dépensés, soit plus de 1,3 M€, ce qui témoigne de l'efficacité des efforts engagés par la ville en matière de maîtrise des dépenses de fonctionnement, montant légèrement supérieur à l'année 2020.

Présentation par chapitres budgétaires :

CHAPITRES		Prévisions	Réalisations	Différence
011	Charges à caractère général	3 331 008,00 €	2 784 565,14 €	546 442,86 €
012	Charges de personnel	6 917 835,00 €	6 442 826,18 €	475 008,82 €
014	Atténuations de produits	25 200,00 €	135,53 €	25 064,47 €
65	Autres charges de gestion courante	703 421,00 €	642 965,39 €	60 455,61 €
66	Charges financières	300 000,00 €	31 582,90 €	268 417,10 €
67	Charges exceptionnelles	57 250,00 €	44 761,14 €	12 488,86 €
022	Dépenses imprévues	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
042	Opérations d'ordre	5 895 483,02 €	5 895 475,15 €	7,87 €
	Total dépenses hors virement à la section d'investissement	17 260 197,02 €	15 842 311,43 €	1 387 885,59 €
023	Virement à la section d'investissement	2 338 673,17 €	-----	2 338 673,17 €
	Total dépenses	19 598 870,19 €	15 842 311,43 €	3 756 558,76 €

Les dépenses peuvent être détaillées comme suit :

Les charges à caractère général et autres charges de gestion courante :

Le chapitre des charges à caractère général regroupe l'ensemble des dépenses de fonctionnement courant de la commune (les fluides, l'entretien et la maintenance des bâtiments et des véhicules, les achats de fournitures, les primes d'assurances, les impôts etc...).

Le chapitre « autres charges de gestion courante » comprend les subventions versées aux associations, la subvention au C.C.A.S.

Les charges de personnel :

Ce chapitre regroupe l'ensemble des rémunérations versées et représente à lui seul 64,77 % des dépenses de fonctionnement, hors opérations d'ordre.

Les charges financières :

Ce chapitre comptabilise le remboursement des intérêts des emprunts contractés par la Ville.

Les charges exceptionnelles :

Ce chapitre regroupe certaines dépenses exceptionnelles comme, notamment, les récompenses pour les sportifs et l'achat de dictionnaires pour les élèves des écoles élémentaires.

B. REPARTITION PAR FONCTION

Cette répartition donne les résultats suivants :

FONCTIONS		Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
		Montants	%	Montants	%
0	Services généraux - Adm publique locale	2 764 884,21 €	17,45%	95 932,32 €	0,48%
1	Sécurité et salubrité publique	189 480,08 €	1,20%	2 340,42 €	0,01%
2	Enseignement et formation	2 321 282,01 €	14,65%	414 267,25 €	2,06%
3	Culture	891 849,78 €	5,63%	90 588,75 €	0,45%
4	Sports et jeunesse	1 504 150,98 €	9,49%	222 975,39 €	1,11%
5	Interventions sociales et santé	285 617,19 €	1,80%	27 579,03 €	0,14%
6	Famille	592 422,65 €	3,74%	408 395,05 €	2,03%
7	Logement	142 650,59 €	0,90%	127 670,08 €	0,63%
8	Aménagement et service urbain	1 222 029,09 €	7,71%	45 205,60 €	0,22%
9	Action économique	361,50 €	0,01%	1 710,20 €	0,01%
01	Non ventilable	5 927 583,35 €	37,42%	18 705 229,69 €	92,86%
	Total	15 842 311,43 €	100%	20 141 893,78 €	100%

C. RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Le résultat de fonctionnement de l'exercice s'élève à **2 239 659,18 €**, auquel il faut ajouter l'excédent reporté de l'exercice précédent s'élevant à **2 059 923,17 €**. Le résultat de fonctionnement est au final de **4 299 582,35 €** (4 966 748,06 en 2020).

Section de fonctionnement	
<i>Recettes (A)</i>	18 081 970,61 €
<i>Dépenses (B)</i>	15 842 311,43 €
<i>Résultat de l'exercice (A-B)= C</i>	2 239 659,18 €
<i>Résultat exercice précédent (D)</i>	2 059 923,17 €
<i>Résultat à la clôture 2021 (C+D)=E</i>	4 299 582,35 €

II / SECTION D'INVESTISSEMENT

A. REPARTITION PAR CHAPITRE

a. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement, hors restes à réaliser, s'élèvent à **17 193 059,70 €** pour une prévision budgétaire de **22 882 142,47 €**, soit un taux de réalisation de **75.14 %**, fonction notamment de l'avancée des chantiers.

CHAPITRES		Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser	Différence
13	Subventions d'investissement reçues	4 704 231,82 €	1 554 437,45 €	3 450 686,99 €	300 892,62 €
16	Caution des bâtiments loués	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
10	Dotations et fonds propres (FCTVA + Taxes d'urbanisme)	220 000,00 €	272 892,18 €	0,00 €	52 892,18 €
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27	Autres immobilisations financières	215 819,00 €	215 819,00 €	0,00 €	0,00 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	2 906 824,89 €	2 906 824,89 €	-----	0,00 €
040	<i>Amortissements</i>	5 895 483,02 €	5 895 475,15 €	-----	-7,87 €
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	865 366,00 €	611 866,46 €	-----	-253 499,54 €
	Total de l'exercice	14 807 724,73 €	11 457 315,13 €	3 450 686,99 €	100 277,39 €
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	2 338 673,17 €	-----	-----	2 338 673,17 €
001	Excédent d'investissement reporté	5 735 744,57 €	5 735 744,57 €	-----	0,00 €
	Total recettes	22 882 142,47 €	17 193 059,70 €	3 450 686,99 €	-2 238 395,78 €
			20 643 746,69 €		

Les recettes se détaillent ainsi :

Les subventions d'investissement reçues :

- Subventions pour la reconversion du site SPIE

EPF NORMANDIE : 405 245,74 euros

- Subvention pour la construction de la piscine

METROPOLE : 33 457,20 euros (acompte)

DEPARTEMENT : 480 000,00 euros (acompte)

REGION : 261 506,94 euros (acompte)

- Subventions pour la réhabilitation des gymnases Ladoumègue et Guynemer

METROPOLE : 66 008,97 euros (solde)

ETAT (DSIL) : 72 807,57 euros (solde)

DEPARTEMENT : 137 500,00 euros

REGION : 44 000,00 euros

- Subvention pour la rénovation de l'église

ETAT (DETR) : 5 239,81 euros (solde)

- Subventions pour la restauration du Monument aux Morts

DEPARTEMENT : 4 198,00 euros

ETAT (ONACVG) : 1 600,00 euros

- Subventions pour la vidéoprotection

ETAT (FIPD) : 5 816,00 euros

ETAT (DETR) : 4 973,13 euros (acompte)

- Subventions pour la rénovation du préau de l'école Crétay

ETAT (DSIL) : 7 218,27 euros (acompte)

ETAT (DETR) : 14 436,54 euros (acompte)

- Subventions pour l'acquisition de matériel informatique à la médiathèque

DEPARTEMENT : 2 502,00 euros (solde)

- Subvention pour l'acquisition d'urnes pour les élections

ETAT : 380,00 euros

- Subvention pour l'accessibilité de l'école Crétay

METROPOLE : 3 210,48 euros (solde)

- Subvention pour les travaux du portail au cimetière

ETAT (DETR) : 1 696,80 euros (solde)

- Subvention pour les travaux de relampage des tennis Gallard

FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS : 2 640,00 euros

Montant total des subventions reçues en 2021 : 1 554 437,45 euros

Le chapitre "dotations et fonds propres" enregistre le produit du fonds de compensation de la T.V.A. versé par l'Etat en remboursement de la T.V.A. des investissements mandatés en 2019 (262 012,18 euros), ainsi que le produit des taxes d'urbanisme (taxes d'aménagement).

b. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **11 415 584,65 €** et les restes à réaliser à **10 744 526,04 €** pour une prévision budgétaire de **22 882 142,47 €**.

CHAPITRES		Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser	Différence
Investissement courant et emprunts					
20	Immobilisations incorporelles	48 207,60 €	40 870,36 €	0,00 €	7 337,24
204	Subventions d'équipements versées	30 000,00 €	17 238,35 €	0,00 €	12 761,65
21	Immobilisations corporelles	2 918 058,16 €	444 707,47 €	2 395 986,34 €	77 364,35
23	Immobilisations en cours	261 115,27 €	31 470,95 €	229 639,82 €	4,50
13	Subventions d'investissement reçues	127 062,00 €	127 062,00 €	0,00 €	0,00
16	Remboursement de la dette en capital	300 000,00 €	152 388,30 €	0,00 €	147 611,70
27	Autres immobilisations financières	2 123 417,60 €	2 100 752,64 €	0,00 €	22 664,96
020	Dépenses imprévues	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €	30 000,00
	Sous total	5 837 860,63 €	2 914 490,07 €	2 625 626,16 €	297 744,40
Opérations					
1001	Accessibilité des bâtiments	140 091,25 €	600,00 €	139 491,25 €	0,00
1101	Reconversion du site SPIE	159 598,95 €	0,00 €	0,00 €	159 598,95
1502	Reconversion du site Hangard	52 000,00 €	1 650,00 €	50 350,00 €	0,00
1601	Réalisation d'une piscine	10 293 490,14 €	5 238 252,49 €	5 055 237,65 €	0,00
1603	Rénovation école Andersen	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	1 000,00
1901	Rénovation des gymnases	43 000,00 €	32 816,86 €	0,00 €	10 183,14
2101	Informatique scolaire	100 000,00 €	38 729,45 €	61 270,55 €	0,00
2102	Rénovation préau école Crétoy	243 100,00 €	141 051,65 €	102 048,35 €	0,00
2103	Création d'un parc urbain	600 000,00 €	0,00 €	600 000,00 €	0,00
2104	Création d'une résidence d'artistes	400 000,00 €	900,00 €	399 100,00 €	0,00
2105	Installation vidéoprotection	70 000,00 €	0,00 €	70 000,00 €	0,00
2106	Centre technique	1 000 000,00 €	0,00 €	1 000 000,00 €	0,00
2107	Centre Culturel Voltaire	550 000,00 €	0,00 €	550 000,00 €	0,00
2108	Requalification du site Blériot	91 402,08 €	0,00 €	91 402,08 €	0,00
	Sous total	13 743 682,42 €	5 454 000,45 €	8 118 899,88 €	170 782,09

Opérations d'ordre					
040	Amortissements	2 435 233,42 €	2 435 227,67 €	-----	5,75
041	Opérations patrimoniales	865 366,00 €	611 866,46 €	-----	253 499,54
	Total opérations d'ordre	3 300 599,42 €	3 047 094,13 €	-----	253 505,29
	Total des dépenses	22 882 142,47 €	11 415 584,65 €	10 744 526,04 €	722 031,78
			22 160 110,69 €		

Les immobilisations incorporelles correspondent à l'acquisition de logiciels informatiques et à des frais de maîtrise d'œuvre.

Les immobilisations corporelles correspondent à l'acquisition de matériels et à la réalisation de travaux achevés.

Le chapitre des immobilisations en cours comptabilise les travaux en cours de réalisation, (hors opérations d'investissement votées)

Les opérations d'investissement concernent des travaux individualisés dans le budget afin d'obtenir une meilleure lisibilité.

Le chapitre 16 correspond au remboursement de la dette en capital.

B. REPARTITION PAR FONCTION

Cette répartition donne les résultats suivants :

FONCTIONS		Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
		Montants	%	Montants	%
0	Services généraux - Adm. publique locale	118 290,34 €	1,04%	7 874,80 €	0,05%
1	Sécurité et salubrité publique	4 356,00 €	0,04%	0,00 €	0,00%
2	Enseignement et formation	226 917,97 €	1,99%	24 865,29 €	0,14%
3	Culture	23 306,24 €	0,20%	2 502,00 €	0,01%
4	Sports et jeunesse	5 319 325,41 €	46,60%	1 097 920,68 €	6,39%
5	Interventions sociales et santé	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
6	Famille	12 398,60 €	0,11%	0,00 €	0,00%
7	Logement	6 523,64 €	0,06%	5 239,81 €	0,03%
8	Aménagement et service urbain	761 290,56 €	6,67%	543 096,87 €	3,16%
01	Non ventilable	4 943 175,83 €	43,29%	15 511 560,25 €	90,22%
	TOTAL	11 415 584,59 €	100,00%	17 193 059,70 €	100,00%

C. RESULTAT D'INVESTISSEMENT

Résultat d'investissement arrêté au compte administratif 2021

Le résultat d'investissement de l'exercice s'élève à 41 730,48 € (2 963 944,52 € en 2020 et -60 227,29 € en 2019), auquel il faut ajouter l'excédent reporté de l'exercice précédent s'élevant à **5 735 744,57 €** (2 771 800,05 € en 2020), ainsi que le solde des restes à réaliser de l'exercice 2021 (RAR recettes – RAR dépenses) d'un montant de -7 293 839,05 € (-8 642 569,46 € en 2020).

Le résultat d'investissement à la clôture de l'exercice est de **-1 516 364,00 €** (-2 906 824,89 € en 2020)

Section d'investissement	
<i>Recettes (A)</i>	11 457 315,13 €
<i>Dépenses (B)</i>	11 415 584,65 €
<i>Résultat de l'exercice (A-B)= C</i>	41 730,48 €
<i>Résultat exercice précédent (D)</i>	5 735 744,57 €
<i>Solde d'exécution 2021 (C+D)=E</i>	5 777 475,05 €
<i>Restes à Réaliser (Excédent (+) ou besoin de financement (-) = F</i>	-7 293 839,05 €
<i>Résultat à la clôture 2021 (E + F)</i>	-1 516 364,00 €

Le compte administratif présente donc un **besoin de financement** nécessitant une affectation obligatoire du résultat de fonctionnement en recettes d'investissement lors du vote du budget supplémentaire 2022 à l'article 1068, d'un montant de **1 516 364,00 €**.

AFFECTATION DES RESULTATS	PROPOSITION
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 (A)	2 239 659,18 €
Résultat antérieur reporté (B)	2 059 923,17 €
Résultat de fonctionnement à affecter (C = A + B)	4 299 582,35 €
Résultat d'investissement de l'exercice = D	41 730,48 €
Solde d'exécution d'investissement reporté (E)	5 735 744,57 €
Solde des restes à réaliser d'investissement 2021 (F)	-7 293 839,05 €
Besoin de financement de la section d'investissement (G = D+E+F)	-1 516 364,00 €
Affectation du résultat de fonctionnement (C) en réserve (compte 1068) (H = au minimum G)	1 516 364,00 €
Report en Fonctionnement (I = C – H)	2 783 218,35 €

III / RESULTAT GLOBAL

Résultat global arrêté au Compte Administratif 2021

A la clôture de l'exercice 2021, après intégration des résultats de l'exercice 2020 et correction des restes à réaliser, le budget de la Ville de Déville lès Rouen présente :

- **un excédent de fonctionnement de 4 299 582,35 €**
- **un déficit d'investissement de 1 516 364,00 €**

Soit un excédent global du budget de la Ville de 2 783 218,35 € qui a permis de poursuivre le financement des projets à l'occasion du vote du Budget Supplémentaire 2022.

Pour mémoire, l'excédent global du budget de la Ville était de **2 059 923,17 €** à la clôture de l'exercice 2020.